

CURRICULUM VITAE DE MAÎTRE FÉLICITÉ YINDA NKOYOK

Félicité YINDA NKOYOK

B.P 4565 YAOUNDE

Tél. : (237) 243.10.24.71

E-mails : feliciteyinda@cabinetnkoyokngoue.com
contact@cabinetnkoyokngoue.com

Site web : <https://www.cabinetnkoyokngoue.com>

FORMATION

1981- LICENCE EN DROIT (DROIT DES AFFAIRES)	UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON SORBONNE
1982- MAITRISE EN DROIT PRIVÉE (CARRIÈRE JUDICIAIRE)	UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON SORBONNE
1983- ÉTUDES SUPÉRIEURES SPÉCIALISÉES EN DROIT NOTARIAL	UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON SORBONNE

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

1984 : Stage professionnel droit notarial :	Étude Maîtres CORPECHOT et BOURDEAU Notaires à PARIS, rue Saint Lazare
1985 : Clerc de Notaire	Étude Maître Séverin EBEN MOUSSI Notaire à YAOUNDÉ
1990 : Admission en stage d'Avocat	Cabinet Maître NGWE BELL Paul Isidore Avocat au Barreau du Cameroun
1992 : Fin de stage	
1993 : Création d'un Cabinet de Conseil juridique : droit des Affaires, droit commercial, droit de la Concurrence, en collaboration avec l'Etude Notariale de Maître Jacques NKOYOK, alors Notaire à la première Charge du Cameroun à	

Yaoundé ; devenu Secrétaire Général de l'Union International du Notariat latin ; puis Président de la Chambre des Notaires du Cameroun.

Une formation de notaire confère à un Avocat une maîtrise du droit des affaires, de la rédaction des contrats, leur exécution et leur interprétation ; de la gestion de patrimoine et du droit immobilier.

COMPÉTENCES

Avocat au Barreau du Cameroun depuis 1996.

Conseils juridiques.

Arbitre agréé au Centre d'Arbitrage et de Médiation du GECAM depuis Avril 2014.

Membre de ICC Cameroun (International Chamber of Commerce).

Membre de la Commission de l'Arbitrage et du Comité Directeur de la Chambre Internationale de Commerce (ICC)

Administrateur du Cabinet NKOYOK NGOUE.

EXPERTISE NATIONALE

Notre clientèle diverse, est composée de particuliers et de PME-PMI, dans le cadre d'une assistance permanente.

Spécialiste en Droit OHADA et en Droit des Affaires, je m'occupe avec efficacité de saisie immobilière pour avoir failli être moi-même victime d'une saisie immobilière en violation des règles légales.

Nous conseillons et assistons les entreprises, les collectivités locales et les particuliers dans leurs transactions commerciales.

Notre formation de Notaire est un gros avantage pour nous pour la gestion des transactions immobilières, et de patrimoines.

Nous avons une expertise en droit de la santé publique dans le cadre d'une assistance juridique et conseil permanent au sein de l'Ordre National des Médecins du Cameroun ; nous accompagnons les professionnels du secteur de la Santé dans la gestion de leurs activités.

Nous avons une expérience d'une trentaine d'année en Droit du Travail pour avoir été pendant tout ce temps Conseillé juridique permanent de la filiale du Groupe SOMDIAA, la Société Sucrière du Cameroun S.A.

EXPERTISE INTERNATIONALE

Depuis 1996, nous conseillons des clients internationaux, des Sociétés opérant dans leurs pays et dont les filiales sont basées au Cameroun.

Nos clients sont des investisseurs, des exploitants, des entreprises commerciales, et des équipementiers.

Nous travaillons en collaboration avec des Avocats inscrits au Barreau de Paris, sur les différentes problématiques nécessitant la connaissance de la législation et de la réglementation française.